# Communauté de Communes du Val d'Essonne

Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial



# BILAN DE LA CONCERTATION



Par délibération n°108/2018 du 25 septembre 2018, le conseil communautaire a décidé de prescrire la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et a défini les modalités de la concertation conformément à l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme. Cette délibération a été complétée par la délibération n°103/2020 du 8 décembre 2020 engageant la prescription de l'élaboration du SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les modalités de concertation prescrites ont été les suivantes :

- Mise à disposition du public d'éléments au fur et à mesure de leur validation (restitution des séminaires ou ateliers de la concertation, documents de travail relatifs au bilan du SCoT 2008, synthèse du diagnostic du territoire, orientations du PADD, grands objectifs du DOO) au siège de la CCVE aux jours d'ouverture habituels,
- Information du public par la publication d'articles sur le site de la CCVE,
- Mise à disposition du public « d'une boîte à idées » par support physique ou télématique (site internet),
- Réunions publiques et rencontres avec les habitants en fonction de l'état d'avancement de la procédure de révision, et notamment au travers d'ateliers thématiques.

# 1. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

Pendant toute la procédure d'élaboration du SCoT-AEC, la CCVE a renseigné et recueilli les remarques de la population selon les moyens prévus par la délibération n°108/2018 du 25 septembre 2018.

# a) Réunions publiques et débats publics

Réunions publiques et associations des usagers du territoire

La CCVE a organisé des ateliers thématiques citoyens ayant accueilli près de 100 participants en phase diagnostic afin de partager et travailler ensemble les enjeux portés par le territoire. Ces 4 ateliers se sont déroulés sur 4 temps et lieux différents et 241 propositions ont été soumises :

- Mardi 23 novembre 2021 à Mennecy = atelier Transports et déplacements

SCoT -AEC de la Communauté de Communes du Val d'Essonne - Bilan de concertation - Version arrêtée en conseil communautaire le 27/05/2025

- Mardi 30 novembre 2021 à La Ferté Alais = atelier Cadre de vie
- Jeudi 2 décembre 2021 à Ballancourt-sur- Essonne= atelier Economie
- **Mardi 7 décembre 2021** à Vayres- sur- Essonne = atelier Transition écologique







# **SCOT PCAET CCVE**

ENSEMBLE, IMAGINONS LE VAL D'ESSONNE DE DEMAIN PAROLES DE CITOYEN(NE) S





Retours sur le cycle d'ateliers de novembre-décembre 2021

Accusé de réception en préfecture

La société ECODEM spécialisée dans la conceration citoyenne a été spécialement mandatée par la CCVE afin de mener une mission dédiée dans le cadre de l'élaboration du SCoT-AEC, afin de vulgariser les informations et de rendre accessible cette procédure particulière technique et peu engageante pour les néophytes.

Ces ateliers citoyens ont fait l'objet d'une restitution à travers le « livre blanc » intitulé « Ensemble, imaginons le Val d'Essonne de demain », en annexe du dossier d'arrêt du SCoT-AEC.

Une restitution de la concertation citoyenne s'est déroulée le lundi 30 mai 2022 sous forme d'un **Facebook Live accessible à tous et toutes** depuis la page Facebook de la CCVE et a rassemblé 342 personnes.





Afin d'impliquer les générations futures à l'élaboration du SCoT-AEC 36 collégiens du collège de Guigneville-sur-Essonne ont été mobilisés pour participer à un atelier « Fresque du climat », animé par ECODEM et la CCVE, 53 propositions ont été formulées.





Au total 294 propositions ont été formulées lors de ces ateliers, mis en place pour cette concertation citoyenne.

Le livre blanc contenant les propositions formulées se trouve en annexe du SCoT-AEC.

Le **23 mai 2023** s'est déroulée une réunion publique permettant de présenter le projet politique d'aménagement porté par les élus du territoire. Cette rencontre a permis de mobiliser une quarantaine de personnes et d'échanger sur l'avenir du territoire.

L'animation était réalisée par VE2A et a mobilisé fortement les élus de la CCVE.

Enfin, le mardi 12 novembre 2024, les habitants du territoire ont été conviés à une dernière réunion publique permettant d'échanger sur la déclinaison régelementaire du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) à travers le Document d'Orientations

et d'Objectifs (DOO), une cinquantaine de participants étaient présents.



# Communauté de Communes du Val d'Essonne

Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial





Réunion publique

Mardi 23 Mai 2023



La CCVE en 2045

CO1 64 93 21 20 

CCVe@ccvalessonne.com

## Elaboration du SCoT-AEC de la Communauté de Communes du Val d'Essonne





Ve2A

Réunion publique 12 novembre 2024 Présentation du DOO

Novembre 2024

Cette réunion publique a marqué le début de plusieurs semaines d'itinérance d'une exposition expliquant l'élaboration du SCoT-AEC et le projet de territoire du Val d'Essonne.

Avec plus de trois cent personnes réunies pendant l'ensemble de la procédure, ces réunions ont permis la présentation du diagnostic, le travail de définition du projet politique à travers le PAS et plus généralement d'expliquer la démarche de prospective menée à travers le SCoT-AEC ainsi que sa déclinaison à travers le règlement du SCoT-AEC à savoir le Document d'Orientations et d'Objectifs.

Au préalable, ces réunions avaient été annoncées par voie de presse, via le site internet et par le biais d'un affichage à la CCVE et relayé par les communes à la demande de la CCVE.









Accusé de réception en préfecture

091-249100546-20250617-36-2025E-DE Date de télétransmission: 17/06/2025 Date de réception préfecture : 17/06/2025



## Patrick Imbert

Président de la CCVE. Vice-Président du Conseil Départemental

**Jacques Gombault** Vice Président de la CCVE. Maire d'Ormoy

Gilles Le Page

Vice Président de la CCVE. Maire de Guigneville-sur-Essonne

vous convient au

# SÉMINAIRE SCOT-PCAET SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

# PLAN CLIMAT AIR ET ENERGIE

**VENDREDI 8 OCTOBRE 2021** 



DE 9H À 17H30 AU SIÈGE DE LA CCVE PARVIS DES COMMUNAUTÉS 91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

### AU PROGRAMME:

9h00: Accueil des participants 9h15: Introduction du Président et des Vice-Présidents

9h30 : ler temps - Les principaux résultats du diagnostic :

- ► Rappels sur la démarche SCoT
- ► Grandes conclusions du diagnostic
- ▶ Présentation de la note d'enjeux par M. Kaplan. Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne, en présence de la Direction Départementale des Territoires

11h00: 2ème temps - Echanges sur les enjeux du territoire : Ouelles sont vos réactions, vos attentes ?

Constitution de groupes de travail sur six thèmes différents :

- ▶ Positionnement du territoire / équipements ;
  - ▶ Population et habitat :
    - ► Environnement;
- ▶ Transports / déplacements et moyens de communication ;
  - ▶ Economie / commerce / tourisme :
  - ► Développement durable (PCAET).
- Restitution, échanges et débats sur les ateliers thématiques

12h15 : Buffet partagé

13h45 : Présentation de trois scenarii de développement

14h15: 3ème temps - Qu'attendez-vous pour votre territoire demain? Constitution de groupes de travail sur quatre thèmes différents :

- ► Economie / commerce / tourisme ;
- ► Démographie / logement / transport ;
  - ► Environnement:
- ▶ Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- Travail en groupe sur les différents ateliers thématiques

16h30 : Pause

16h45: 4ème temps - Temps de restitution des travaux et définition collective de l'armature territoriale pour les 10 à 20 années à venir

• Restitution des idées fortes mises en avant par chacune des commissions

17h30: Fin de la journée

# Le Comité technique (Cotech) et le Comité de pilotage (Copil)

Le Cotech SCoT-AEC a été mis en place dès le lancement du SCoT-AEC, il est composé :

- des membres du comité de direction (Codir) : DGS, DGA ressources, DGA cadre de vie, DGA services à la population, DGA aménagement du territoire,
- des chefs de projets SCoT-AEC : la responsable urbanisme et le chargé de mission développement durable,
- des responsables de service associés selon la thématique : responsable développement économique,
- des bureaux d'études.

Il permet d'aborder les points techniques avant la présentation des études lors d'instances et permet d'assurer le suivi tout au long de la procédure d'élaboration.

Le Copil SCoT-AEC est composé :

- de Patrick IMBERT, Président de la CCVE ; Jacques GOMBAULT, Maire d'Ormoy et VP aménagement ; Gilles LE PAGE, Maire de Guigneville et VP Développement Durable ; Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire de Mennecy et VP au Développement Economique ;
- des membres du comité de direction (Codir) : DGS, DGA ressources, DGA cadre de vie, DGA services à la population, DGA aménagement du territoire,
- des chefs de projets SCoT-AEC : la responsable urbanisme et le chargé de mission développement durable,
- des responsables de service associés selon la thématique : responsable développement économique,
- des bureaux d'études.

La tenue de ce Copil permet d'arbitrer certains points avant la présentation des documents de travail aux élus lors des instances.

# Le Comité technique (Cotech) et le Comité de pilotage (Copil) se sont réunis aux dates suivantes :

COTECH n°1	Jeudi 1er août 2019	Visite de terrain	
COTECH n°2	Mardi 10 septembre 2019	Visite de terrain	
COTECH n°3	Mercredi 4 décembre 2019	Synthèse et restitution des rencontres communales auprès des services CCVE	
COTECH n°4	Mardi 28 janvier 2020	Présentation des éléments de diagnostic complet	
COTECH n°5	Mardi 1 septembre 2020	Articulation du SCoT et du PCAET et mise en route de la procédure PCAET	
COTECH n°6	Mardi 25 mai 2021	Organisation du séminaire prospectif SCoT/ PCAET	
COTECH élargi n°7	Lundi 28 juin 2021	Organisation du séminaire prospectif SCoT/ PCAET	
COTECH n°8	Vendredi 30 juillet 2021	Calage séminaire	
COTECH n°9	Mardi 10 janvier 2023	Retour sur la version rédigée du PAS	
COTECH n°10	Mardi 25 juillet 2023	Préparation des étapes à venir/ calage du planning et de la méthodologie	
COTECH n°11	Jeudi 25 avril 2024	Retours sur la première version DOO / DAACL/ déclinaison des objectifs CAE transmise pour ajustements nécessaires	
COTECH n°12	Jeudi 13 mars 2025	Echanges sur le dossier SCoT-AEC à arrêter : Dont Plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques	

COPIL n°1	Jeudi 3 octobre 2019	Réunion de lancement	
COPIL n°2	Lundi 24 février 2020 Présentation d'une synthèse des éléments de diagnostic		
COPIL n°3	Jeudi 1 avril 2021	Présentation d'une synthèse des éléments de diagnostic PCAET	
COPIL n°4	Mercredi 9 mars 2022	Debrief du séminaire prospectif	
COPIL n°5	Mercredi 25 janvier 2023	Présentation d'une première version rédigée du PAS	

Les débats qui ont suivis ont été portés directement en bureau et bureau élargis aux commissions thématiques.

## Les commissions :

Commission Aménagement du Territoire – Réseaux – Gens du Voyage	Mercredi 16 septembre 2020	Point d'avancement du nouveau SCOT-AEC Val d'Essonne
Commission Aménagement du Territoire – Réseaux – Gens du Voyage	Jeudi 3 février 2022	Point d'étape SCOT-AEC
Commission Aménagement du Territoire – Réseaux – Gens du Voyage	Jeudi 8 septembre 2022	Point d'étape SCOT-AEC
Maires et Commissions AT et DD	Jeudi 30 mars 2023	Présentation du PAS
Commission Aménagement du Territoire – Réseaux – Gens du Voyage	Mardi 28 novembre 2023	Point d'étape SCOT-AEC
Commission Aménagement du Territoire – Réseaux – Gens du Voyage	Jeudi 6 juin 2024	Point d'étape sur le SCOT-AEC
Commission Aménagement du Territoire  – Réseaux – Gens du Voyage	Lundi 2 décembre 2024	Point Document d'Orientation et d'Objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Énergie Territorial
Commission Aménagement du Territoire  – Réseaux – Gens du Voyage	Mardi 25 mars 2025	Point d'étape SCOT-AEC

# Les instances communautaires :

Bureau communautaire n°1	Mardi 3 mars 2020	Présentation du diagnostic stratégique	
Conseil communautaire n°1	Mardi 10 mars 2020	Présentation du diagnostic stratégique validé par le bureau communautaire et informations auprès des élus des éléments forts du diagnostic	
Bureau communautaire n°2	Lundi 5 octobre 2020	Présentation de la démarche et de ses grandes étapes	
Bureau communautaire n°3	Vendredi 25 juin 2021	Présentation des éléments de diagnostic SCoT et PCAET	
Bureau communautaire exceptionnel (21 maires)	Jeudi 20 octobre 2022	Arbitrages sur 8 sujets à intégrer au PAS avant rédaction	
Conseil communautaire n°2	Mardi 27 juin 2023	Débat sur le PAS	
Bureau communautaire exceptionnel (21 maires)	Mardi 3 octobre 2023	Pédagogie sur le DOO et annonce du séminaire DOO avec les ateliers thématiques / + DAACL et PCAET	
Bureau communautaire exceptionnel (21 maires)	Jeudi 14 mars 2024	Synthèse des retours sur le questionnaire « Habiter » et pédagogie sur le ZAN (territorialisation)	
Rencontres des Maires en réunion plénière  Lundi 1 juillet 2024		Retour sur la version rédigée du DOO dont DAACL = déclinaison des objectifs CAE	
Bureau communautaire exceptionnel	Mardi 26 novembre 2024	Arbitrage sur les modifications à apporter au DOO suite aux réunions des PPA-PPC et réunion publique du 12/11/2024	
Réunion exceptionnelle des élus communautaires	Mardi 28 janvier 2025 – Presentation dil projet de 1000		
Bureau communautaire n°5 élargi au 3 commissions (aménagement du territoire/Développement Durable/Développement Economique	Mardi 20 mai 2025	Présentation du SCoT-AEC avant arrêt	
Conseil communautaire n°4	Mardi 27 mai 2025	Arrêt du SCoT-AEC + bilan de la concertation	

# Les réunions avec les partenaires, séminaires et ateliers :

	Mercredi 23 octobre 2019	Echanger sur les projets communaux	
	Jeudi 24 octobre 2019		
Entretiens individuels avec les communes	Vendredi 25 octobre 2019		
35	Jeudi 14 novembre 2019		
	Vendredi 20 décembre 2019		
Entretiens avec les personnes «	Vendredi 25 octobre 2019		
ressources » (Région/ DDT/ Chambres consulaires)	Vendredi 20 décembre 2019	Echanger sur le territoire/ les enjeux	
Séminaire prospectif décliné en 4 groupes thématiques	Vendredi 8 octobre 2021	Séminaire sur une journée complète au siège de la CCVE en présence des maires et des élus, avec une intervention du secrétaire général et des services de l'Etat présentant la note d'enjeux du SCoT-AEC	
Ateliers thématiques complémentaires sur le PAS	Mercredi 22 juin 2022	Ateliers thématiques complémentaires sur le PAS	
Séminaire journée avec l'ensemble des Maires + membres des commissions Aménagement du territoire, Développement durable et développement économique  Vendredi 20 octobre 2023		Séminaire DOO avec 5 ateliers dédiés (Habitat, développement économique, cadre de vie dont focus eau, transports, développement durables)	
Visio de remplacement séminaire Nainville-les- Roches/ Auvernaux	Jeudi 21 décembre 2023	Echanges sur les éléments attendus sur le volet logement	
Ateliers PCAET Mardi 5 mars 2024		Matinée élus-es Après-midi partenaires	

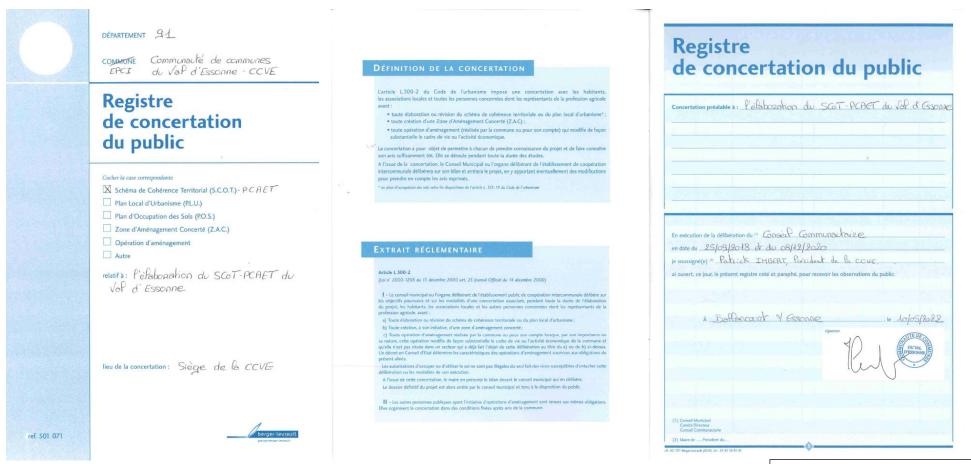
Ces réunions ont permis d'assurer les principes de concertation avec la mise en place d'un dialogue ouvert puisque les participants étaient amenés à formuler leurs observations, leurs questions. Les élus, agents et bureaux d'études étaient présents pour formuler les réponses.

Ces réunions étaient également l'occasion de faire connaître plus largement la démarche et d'informer sur les documents disponibles en consultation à la CCVE.

# b) Le registre de concertation

Un registre de concertation a été mis en place au siège de la CCVE le 10 mai 2022 avec les premiers éléments issus du diagnostic, il a été enrichi au fur et a mesure de la procédure avec notamment le débat du PAS. Il permettait de venir consulter les documents et d'y laisser un avis, un commentaire ou une question suivant les horaires d'ouverture de la CCVE. Ce registre était également disponible lors des réunions publiques citées ci-avant afin que les participants puissent laisser une trace de leurs interrogations et remarques. A noter que la diffusion de l'information relative au registre a permis à des habitants de communiquer leurs remarques directement par mail. Le contenu du mail a été apposé dans le registre.

Ainsi, au total, ce sont 43 contributions qui ont été enregistrées. Elles se trouvent dans le registre annexé au SCoT-AEC arrêté.



# c) Le site internet de la CCVE et le Val D'Essonne Infos (VDEI)

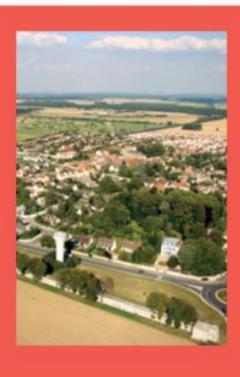
Le site internet de la CCVE a dédié une page au SCoT-AEC. Sur cette dernière, l'ensemble des documents validés ont été publiés tout au long de la procédure afin que tout un chacun puisse se renseigner sur la démarche.



Le volet de la communication était complété de parution régulière au sein du magazine communautaire, le val d'Essonne Infos (VDEI). Ce magazine quadrimestre, fait l'objet d'une distribution dans toutes les boites aux lettres des 21 communes du Val d'Essonne et est publié sur le site internet de la CCVE.

Sur la période de septembre 2019 à mai 2025, 13 articles relatifs au SCoT-AEC sont parus, soit en moyenne 2 articles par an.

Val d'Essonne Infos n°46 - Septembre 2019 - page 7



# Bientôt l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Val d'Essonne!

Le SCoT est un outil de planification territoriale à l'échelle intercommunale Le dernier SCoT de la CCVE a été approuvé il y a plus de 10 ans. Le territoire ayant évolué tout comme le contexte juridique et sociétal, les élus des 21 communes concernées ont décidé d'élaborer un nouveau SCoT.

Dans un monde en mouvement, le SCoT doit de plus en plus intégrer le changement climatique, les enjeux de maintien de la biodiversité l'adaptation des territoires au vieillissement de la population, la déprise démographique, l'évolution des mobilités, la transition énergétique, la recomposition des solidarités et les enjeux d'équité territoriale dans le projet de territoire. Le SCoT est là pour mettre de la cohérence et dessiner les politiques publiques qui construiront le territoire de demain. Une importante concertation va être lancée dès l'automne 2019, dans lanuelle la place des citovens sera primardiale.

Retrouvez toutes les étapes de l'élaboration du nouveau SCoT sur www.valessonne.fr

# Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : c'est quoi ?

Créé par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000, un SCOT est un document de planification stratégique à long terme (20 ans) à échelle intercommunale. Cadre de référence pour les politiques sectorielles liées à l'organisation de l'espace, à l'urbanisme, à l'habitat, aux mobilités, à l'aménagement commercial et à l'environnement, il doit respecter les principes du développement durable. Son élaboration s'inscrit dans la durée et mobilise diverses forces vives d'un territoire : élus, acteurs institutionnels, habitants, etc.



### SCoT et Transitions?

Dans un monde en mouvement, le SCoT permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique... Il permet de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques qui construisent le territoire de demain. En ce sens, il doit intégrer l'objectif « Zéro

Artificialisation Nette » inscrit au Plan pour la biodiversité de juillet 2018.

Conformément aux ordonnances relatives à la modernisation des SCoT et à la hiérarchie des normes du 18 juin 2020, et après une évaluation de son précédent plan climat, la CCVE souhaite que son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) soit intégré au SCoT en cours d'élaboration.

## Point d'étape pour le SCoT du Val d'Essonne

Le groupement de bureaux d'études VE2A/AID/IEA s'est vu confier en juillet 2019 la réalisation du SCoT Transitions souhaité par la CCVE.

La 1ºº étape, qui s'achèvera fin 2020, concerne le diagnostic territorial : analyse du territoire au travers notamment de différents volets que sont le développement économique et commercial, l'environnement, la consommation foncière. l'habitat. la démographie, les équipements, les transports, les déplacements et l'agriculture. Sur ce dernier volet, une mission d'actualisation des données agricoles a été confiée à la Chambre d'Agriculture de la Région Ile de France et à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) qui viendra abonder le diagnostic en cours de réalisation à l'automne 2020





# devient le SCoT-PCAET



n décembre dernier, le Conseil communautaire a voté la transformation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en SCoT-PCAET Schéma de Cohérence Territoriale - Plan Climat Air Energie Territorial). Ainsi, il sera possible de coordonner l'ensemble des politiques publiques d'aménagement, d'identifier les leviers de développement économique, à se lancer dans un SCoTde définir et planifier les besoins PCAET. Les services de l'État en logements, équipements, accompagnent la CCVE dans ce infrastructures liées aux mobilités, nécessaires à chaque

concitoyen tout en intégrant au projet de territoire une stratégie énergétique et climatique.

Cette nouvelle disposition complètera les travaux menés jusqu'à ce jour, et reprendra ainsi l'ensemble du diagnostic réalisé et finalisé en janvier 2021.

A l'échelle nationale, la CCVE est la première intercommunalité projet innovant et transversal.



# Développement

# **SCoT-PCAET**

# Lancement de la concertation citoyenne



Le 8 décembre 2020, le Conseil communautaire du Val d'Essonne prescrivait l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial (SCoT-PCAET). Outil de planification à long terme, le SCoT-

PCAET a pour objectif d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. Il aborde les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, de la biodiversité et des corridors biologiques.

Un SCoT-PCAET est constitué de 4 phases :

- ▶ Une phase de diagnostic (finalisée en août 2021);
- Une phase d'élaboration d'un Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) (en cours);
- Une phase d'élaboration d'un Document d'Objectifs et d'Orientations (DOO) (prévue au 1er semestre 2022);
- ▶ Une phase d'arrêt du projet (2º semestre 2022). Pour l'élaboration de ce document la Communauté de communes a souhaité une concertation élargie allant au-delà des prescriptions réglementaires.

L'ensemble des administrés, les associations, les entreprises et les établissements scolaires du territoire seront donc très prochainement conviés à des moments d'échanges et de débats portant sur l'avenir du territoire.

Votre avis nous intéresse ! Un bureau d'étude a récemment été désigné pour mener à bien

Retrouvez tous les rendez-vous sur : www.valessonne.fr et sur notre page Facebook : @CCValEssonne.

# Développement durable

# Imaginons ensemble le territoire de demain!

# Retour sur les ateliers de concertation du SCoT-PCAET

Dans le dernier Val d'Essonne Info, nous vous informions qu'une phase de concertation citoyenne se déroulerait au second semestre 2021. Son but : associer les habitants à la définition du projet de territoire de demain (réalisation du Schéma de Cohérence territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial – SCoT-PCAET).

Quatre ateliers de concertation portant sur les transports, le cadre de vie, l'économie et la transition écologique et énergétique se sont donc déroulés entre le 23 novembre et le 7 décembre derniers. Ces temps d'échanges et de débats, riches et fructueux, ont permis d'affiner à la fois le diagnostic réalisé par la Communauté de Communes et les enjeux identifiés pour allier développement, écologie et préservation de la qualité de vie.

En parallèle, une animation a été proposée au collège de Guigneville-sur-Essonne.

Ces temps de sensibilisation et de concertation, qui ont réuni une centaine de personnes, ont permis de définir de nombreux objectifs et actions à mettre en oeuvre, ce qui permettra d'alimenter le Projet d'Aménagement Stratégique qui sera présenté en réunion publique au 1° semestre 2022.



 Pour suivre l'avancée du diagnostic, abonnez-vous à la page Facebook @CCValEssonne, consultez régulièrement le site www.valessonne.fr ou contactez directement le service à concertation@ccvalessonne.com



# NUMÉRO 54 MAI 2022 – page 21



Développement durable



Mille Piquants est une association spécialisée dans le recueil et le soin des hérissons blessés, malades ou affaiblis.

Depuis le 1º décembre, Ballancourt-sur-Essonne dispose d'un centre de soins pouvant acqueillir les hérissons en détresse

Au sein du laboratoire, Nicholas, le soigneur, effectue des analyses et soigne les hérissons malades ou blessés puis les relâche dans leur milieu naturel une

Le centre fonctionne uniquement grâce aux dons et aux adhésions 5000€ sont encore nécessaires pour achever l'aménagement et fonctionner à pleine capacité. Pour aider l'association www.millepiquant.fr



### Paroles des élus

Un séminaire des élus a été organisé par la CCVE le 8 octobre 2021; dans une ambiance studieuse, les élus ont travaillé dans le cadre de groupes thématiques animés par des prestataires spécialisés, afin d'échanger sur les enjeux du territoire. exprimer leurs rêves, leurs cauchemars, et leur vision souhaitée du territoire de demain.

Les 4 thématiques abordées ont été les suivantes :

- Population, habitat, equipements, transport
- . Economie commerces tourisme
- Environnement, agriculture
- . PCAET

- « Ban travail, bien dirigé, à l'écoute des participants »
- « Journée très instructive, échanges avec les autres communes très intéressants.»
- « Animateurs de qualité »

### Paroles des citoyens

4 ateliers de concertation citoyenne ont été organisés du 23 novembre 2021 au 7 décembre 2021, à Mennecy, La Ferté Alais, Ballancourt/Essonne et Vayres/Essonne, par des bureaux d'études

Malgré un contexte sanitaire difficile, près de 100 personnes ont pu s'informer et s'exprimer sur les thématiques suivantes

- · Les transports;
- . Le cadre de vie ;
- · L'économie, le commerce et l'agriculture ;
- · La transition écologique et énergétique

Organisés en trois séquences (partage d'un diagnostic, expression du vécu et définition de propositions), les ateliers ont permis d'identifier 294 actions / pistes d'actions et/ou réflexions qui seront étudiées pour intégration au SCoT-PCAET. Des participants attentifs, constructifs, venant des différentes communes du territoire, et qui ont pu exprimer leur satisfaction.



### Paroles de citoyens collégiens

Parallèlement, près de 40 élèves du collège Léonard de Vinci de Guigneville-sur-Essonne ont pu participer à une fresque du climat et être sensibilisés aux thématiques liées à l'environnement. et au changement climatique

Des réunions de restitution de la concertation auprès des élus ont été organisées en mars dernier. Un grand merci à tous les participants à ces ateliers !

Une réunion publique de restitution de la concertation citoyenne se tiendra lundi 30 mai à 19h en live sur facebook (accvalessonne.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le SCOT sur le site internet de la CCVE, rubrique Grands Projets.

Une question, une proposition ? Exprimez-vous par mail à concertation@covalessonne.com



# **Associations** du Val d'Essonne: Participez à l'appel à projets!

Accusé de réception en préfecture

# NUMÉRO 58 SEPTEMBRE 2023 page 17



# Point d'étape sur le Schéma de cohérence territorial valant Plan Climat Air Energie Territorial

Le SCOT-PCAET est un document de planification territoriale qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné.

### Il est composé :

- · d'un diagnostic territorial
- d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- . d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Pour d'ôturer le Projet d'Aménagement Stratégique, seconde phase du projet, une réunion publique s'est tenue le mardi 23 mai 2023 à Ballancourt-sur-Essonne. Elle a permis de présenter à la trentaine de participants la stratégie et les **trois axes du projet :** 

- Maintenir le cadre de vie et renforcer l'attractivité
- du territoire
- Renforcer l'attractivité économique en s'appuyant sur les ressources locales et en structurant les filières d'innovation.
- Développer un territoire durable et résilient face aux risques et au changement climatique

Les nombreux échanges ont permis d'enrichir le projet qui a été présenté aux élus communautaires le 27 juin.



Plus d'informations en flashant ce code





# Tour des aides à la rénovation énergétique

L'Espace Conseil France Rénov' est un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat. Crâce au conseiller France Rénov', tout propriétaire occupant, bailleur ou locataire peut obtenir des informations sur l'amélioration de son habitat, la réduction de ses consommations, les éventuels travaux à prévoir et les aides financières mobilisables.

### Tour d'horizon des aides mobilisables :

- Ma Prime Rénov\*, aides nationales conditionnées
- · L'aide « Ma Prime Rénov Sérénité »
- Les Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) délivés par les vendeurs d'énergies (fournisseurs ou grandes surfaces) et leurs partenaires (collectivités locales ou entreorises)
- L'aide Prime Ecologis, une aide du Département de l'Essonne pour les propriétaires occupants et pour les copropriétés.
- L'Eco PTZ : Prêt à taux zéro mobilisable auprès de certaines banques

Les travaux de rénovation énergétique, réalisés par des professionnels reconnus garant de l'environnement (RCE), soutenus par les dispositifs d'aide sont les suivants :

- · L'isolation (toiture, murs, planchers bas et fenêtres)
- L'installation ou le remplacement de système de chauffage (chaudière, poêle ou insert bois, solaire thermique ou pompe à chaleur) et de régulation
   La ventilation (VMC)

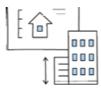
Notre conseiller France Rénov' se tient à votre disposition pour des permanences physiques sur rendez-vous les jeudis après-midi de l/4h30 à 17h au siège de la CCVE à Ballancourt-sur-Essonne.



Infos et prise de rendez-vous à infoenergie@parc-gatinais-français.fr ou au 01 64 98 11 79

# NUMÉRO 60 MAI 2024 - page 21





Développement durable



# Ensemble, imaginons le Val d'Essonne de demain

# Nouvelle étape dans l'élaboration de notre projet de territoire



PCAET fusionne un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui définit, pour vingt ans, un cadre de référence en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements et d'économie et un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui vise, sur 6 ans, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter au changement climatique et à développer les énergies renouvelables.

Plusieurs étapes essentielles du SCoT-PCAET ont d'ores-et-déjà été franchies. Le diagnostic territorial a été réalisé, une concertation citoyenne a été menée et le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a permis aux élus de définir une stratégie Air Climat Energie.

Le 4 juin prochain, une réunion publique sera organisée afin de présenter le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial.

A l'issue de cette nouvelle étape, le SCoT-PCAET pourra être arrêté au début du dernier trimestre 2024.

Retrouvez toutes les étapes du projet sur valessonne.fr



# Agenda du Val d'Essonne - Val'idées n°6

## Mardi 12 novembre à 19h

Réunion publique SCOT-VALANT PCAET

Ensemble, imaginons le Val d'Essonne de demain!

Présentation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

 Siège de la CCVE Ballancourt-sur-Essonne

★ Tout public

# NUMÉRO 61 SEPTEMBRE 2024 – rubrique AGENDA et manifestations – page 31



NUMÉRO 62 JANVIER 2025 – Edito mot du Président – page 3



# Le mot du Président

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes voeux de santé et de succès.

Soyez convaincus que nous mettons tout en œuvre pour améliorer le quotidien des habitants du Val d'Essonne et continuer à faire de la CCVE un service public de terrain au plus près des familles. Ce premier numéro est placé sous le signe de cette dynamique de territoire au service de tous.

2300 m². C'est la superficie dédiée au sport dans le nouveau gymnase intercommunal du Val d'Essonne. De quoi accueillir de nombreuses disciplines : basket, handball, voiley, futsai, sports de combat, danse et de nombreuses pratiques handisports. Et avec la pumptrack, les amateurs de glisse ont désormais leur piste! Il y a quelques mois, nous avons eu le plaisir d'inaugurer cet équipement très attendu en présence de la légende du handball français, Nikola Karabatic. En offrant un espace de pratique sportive moderne et accessible, nous souhaitons favoriser le bien-être et l'épanouissement de toutes et touts, en répondant aux besoins d'un territoire qui compte un quart de licenciés sportifs supplémentaire à la moyenne nationale.

Quelles seront les prochaines orientations en matière de climat, énergie, transition écologique, santé pour notre territoire? Avec l'élaboration du projet de territoire SCOT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie), nous avons l'occasion d'imaginer ensemble le Val d'Essonne de demain. Donnez votre avis, consultez l'exposition itinérante et soyez nombreux à participer aux prochaines étapes!

Le soutien aux commerces du territoire se poursuit à travers l'opération chèques-cadeaux du Val d'Essonne. Cette initiative permet à plus de 4000 gagnants de dépenser leurs gains chez nos artisans et commerçants jusqu'au 15 mars, favorisant ainsi la consommation locale et les circuits courts.

Enfin, l'année 2025 sera riche en manifestations variées. Certains rendez-vous sont devenus incontournables comme l'Objectif Jobs jeunes qui permet à des jeunes adultes de rencontrer des employeurs pour décrocher un emploi saisonnier.

C'est aussi le cas du **Printemps des contes avec une nouvelle édition qui promet de nous régaler avec toutes sortes d'histoires à croquer**, ainsi que de nombreuses autres manifestations culturelles et touristiques à retrouver dans l'agenda!

Je vous souhaite, à tous et toutes, une très belle année 2025!

Patrick IMBERT

Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne Vice-président du Conseil départemental

# Agenda du Val d'Essonne - Val'idées n°7 mars à juin 2025



Une large concertation publique vous est proposée par le biais de cette exposition itinérante pour le futur aménagement du Val d'Essonne

- Communes et siège de la CCVE Dates et lieux sur valessonne.fr
- Tout public

Val d'Essonne Infos n°63 - Mai 2025 - page 24

# 24 Urbanisme



# Réunion publique de concertation pour l'avenir du Val d'Essonne

Le Val d'Essonne se transforme et vous êtes au coeur de cette évolution. Récemment, deux événements majeurs ont marqué l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Energie Territorial (SCoT-AEC), un projet qui dessine l'avenir de notre territoire pour les 20 années à venir.

### Une concertation active pour un projet partagé

Lors des réunions publiques du 12 novembre dernier, la CCVE a présenté aux habitants et acteurs locaux son projet du territoire. L'objet de cette réunion était de présenter le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) comprenant le document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) et les fiches actions du Plan Climat Air Energie Territorial PCAET).



### L'objectif ?

Vous informer, échanger avec vous et recueillir vos avis sur les orientations à donner à notre territoire.

### Une exposition itinérante pour aller à votre rencontre

Pour que chacun puisse s'approprier ce projet, une exposition itinérante vous a permis de découvrir les grandes lignes du SCoT-AEC de manière simple et ludique. Retrouvez la sur valessonne fr

### Votre avis nous intéresse!

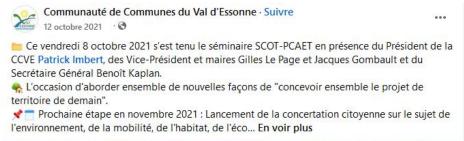
Habitants, acteurs économiques ou associatifs, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis :

- Par mail: concertation@ccvalessonne.com
- Par courrier CCVE Parvis des Communatés BP 29, 91610 Ballancourt-sur-Essonne
- ou en vous rendant au siège de la Communauté de Communes où un registre est mis à votre disposition.

Accusé de réception en préfecture

# d) La communication sur les réseaux sociaux

La CCVE a publié plusieurs articles/ lettres au sujet de l'élaboration du SCoT-AEC. Ces articles ont notamment permis d'annoncer les ateliers de concertation, les réunions publiques et l'état d'avancement des phases du projet.







# e) La concertation avec les personnes publiques associées et consultées :

En ce qui concerne la concertation avec les personnes publiques associées (PPA) et personnes publiques consultées (PPC), certaines ont été sollicitées en amont des réunions officielles, ainsi à chaque étape de l'élaboration du SCoT-AEC, différents moments de travail ont été organisés.

Ainsi, il y a eu:

- 3 réunions formelles regroupant toutes les PPA et PPC ont été organisées :
  - Jeudi 6 mai 2021 : Présentation des éléments de diagnostic SCoT et PCAET
  - Mardi 23 mai 2023 : Présentation du PAS
  - Mardi 12 novembre 2024 : Présentation du DOO
- Des réunions de travail thématiques avec les partenaires du territoire :
  - Vendredi 25 octobre 2019 → rencontre de la base ITM
  - Vendredi 20 décembre 2019 / 07 septembre 2022 / 9 novembre 2023 / 4 juin 2024 / 5 novembre 2024 → rencontres DDT 91
  - Jeudi 26 mars 2020, 04 avril 2025 → rencontre technique Chambre Agriculture
  - Lundi 30 mars 2020 / 6 octobre 2023 / 30 novembre 2023 / 27 mai 2024 / 27 janvier 2025 → rencontre technique la région Ile-de-France en lien avec la compatibilité du SCoT-AEC et du SDRIF-e en élaboration,
  - 14 juin 2024 → Echange avec le PNR du Gâtinais
- Intervention de l'Etat lors du séminaire sur le Projet d'Aménagement Stratégique
  - Vendredi 8 octobre 2021

En plus de ces réunions, des points réguliers par mail ou téléphone, ont été réalisés avec les services de l'Etat, le PNRGF et la région dans le cadre de l'élaboration du SDRIF-e.

En 2021, la CCVE a souhaité adhérer à la FédéSCoT afin de bénéficier d'un accompagnement technique supplémentaire (conseils, colloques, ateliers...).

# f) Réalisation d'un livret de synthèse sur le diagnostic et les enjeux

La CCVE a proposé puis diffusé à chacune des communes un livret d'information d'une soixantaine de diapositives permettant de communiquer simplement sur les éléments forts du territoire et pour inciter les habitants à solliciter la CCVE pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Ce livret a été produit puis diffusé à l'issue de la présentation du diagnostic aux élus le 08 novembre 2021 à l'issue du séminaire du 8 octobre 2021.





# g) Exposition itinérante des panneaux de concertation

A partir de 2021 des panneaux d'exposition sur le diagnostic territorial ont été réalisés. Cette mission faisait partie des modalités de vulgarisation et de synthèse des informations, convenues lors de la commande de l'élaboration du SCoT-AEC auprès des bureaux d'études. Cette exposition a été complétée au fil des études pour permettre l'exposition de nouveaux panneaux avant l'arrêt du SCoT-AEC et synthétiser les éléments contenus dans le PAS et le DOO.

A la suite de la réunion publique du mardi 12 novembre 2024, a démarré l'itinérance de l'exposition destinée à informer les habitants des 21 communes.

La CCVE a mis à disposition deux jeux de dix-huit panneaux de concertation sous format AO permettant d'aller vers les habitants. Cette exposition a été mise à disposition de l'ensemble des communes du territoire. Certaines communes ont sollicité la tenue de permanences pour lesquelles la CCVE a répondu favorablement lorsque cela était possible.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, l'exposition a pris résidence dans le hall d'accueil de la CCVE, entre le 12 et le 26 novembre 2024, afin de faciliter la visibilité comme l'accessibilité aux informations. En effet, cette configuration de cohabitation de l'accueil de la CCVE et de l'Espace France Service (largement fréquenté avec plus de 6 000 visiteurs par an) garantit un flux favorable à la communication. Un QR code, présent au bas de chaque panneau, renvoyait les visiteurs vers la page internet de la CCVE dédiée au SCoT-AEC, et notamment vers la page dédiée à l'exposition via le lien suivant : <a href="https://valessonne.fr/actualites/une-exposition-itinerante-pour-mieux-comprendre-les-enjeux-du-scot-valant-pcaet-ou-scot-aec-1">https://valessonne.fr/actualites/une-exposition-itinerante-pour-mieux-comprendre-les-enjeux-du-scot-valant-pcaet-ou-scot-aec-1</a>.

L'accueil physique au siège de la CCVE est ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

Le site internet de la CCVE, a été alimenté pendant les 20 semaines du déroulé de l'exposition, soit du 12 novembre 2024 au 15 avril 2025 avec une coupure entre le 24 décembre 2024 au 7 janvier 2025 qui coïncide avec la période des fêtes de fin d'année :

- Des dates et lieux accueillant les panneaux ;
- De l'affiche sous format dématérialisée reprenant les éléments de langage.



SCoT -AEC de la Communauté de Communes du Val d'Essonne - Bilan de concertation - Version arrêtée en conseil communautaire le 27/05/2025

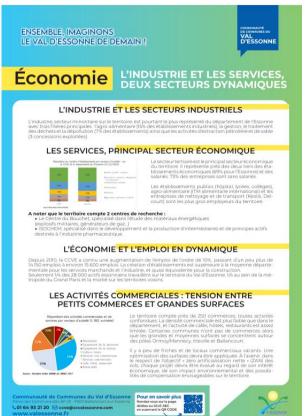
Plus d'infos sur le SCOT-AEC en cliquant ic

Date de réception préfecture : 17/06/2025

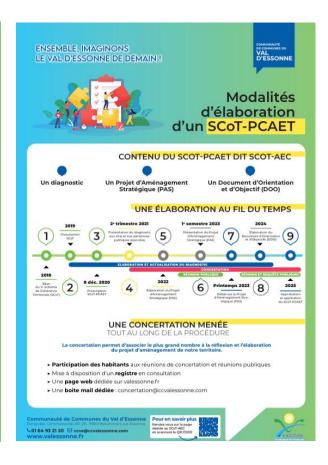


- De la version sous format PDF des panneaux ;



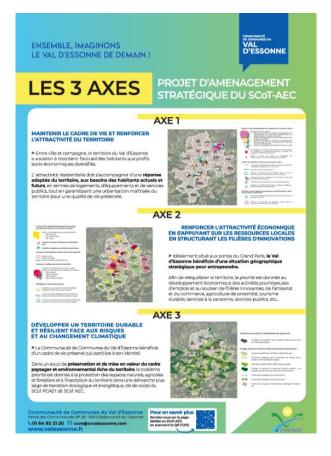
















# Le PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

#### LES ENJEUX ECOLOGIQUES DU SCoT-AEC

Le Plan Climat Air Energie Territorial est une obligation règlementaire pour la CC du Val d'Essonne. Il propose un plan d'action pour répondre aux enjeux écologiques dont un plan relatif à la qualité de l'air (PAQA). Il a été construit et s'est enrichi au fur et à mesure de l'élaboration du SCoT-AEC pour nourrir les orientations du PAS et du DOO.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les enjeux « climat air énergie » du territoire, ainsi que les leviers d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, pour l'adaptation du territoire au changement climatique et pour la production d'énergies renouvelables.

> 6 axes déclinent des actions spéficiques pour répondre aux enjeux identifiés. <

#### LES 6 AXES DU PCAET POUR LE TERRITOIRE

# AXE1: Agir sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés et renforcer le développement des énergies renouvelables

M Poursuhre le perteneriet evec le Pierc Naturel Régional du Cătinais Français (Phili) pour proposer les services de l'Espace conseil France Rénov';

M Accompagner les professionnels du bilitment dans la transition énergétique ;

9.2 Nettre en osume le schéma directeur des aménagements cyclobles et promouecir la pretique cyclobie :

IL-6 Présence les espaces de nature en ville existants et facrisor le obseloppement des espaces de nature dans les centres untains et centres villes afin de senfonce la qualité de vio des communes et le cestalen certone; S.S. Dell'er des stratégies de sobriété foncière
Polities, dévocapier net économique, prodété, commences
polities, dévocapiernet économique, prodété, commences
polities dévocapiernet économique, prodété, commences
polities dévocapiernet économique, prodété, commences
polities des actions du terriples.

4.1 Protéger la ressource en seu de manêtre quantitative et qualitative ; 6.3 Recourse les milieux equatiques et peliverir le risque incredation;

4.3 Présenter el renforcer la brodheratité, les milleux naturals, agricoles et forecters, principaux puiss de carbone; 4.4 Diminuer les sources de déchets et augmenter les actions de velorisalion;

Aménager durablement le territoire et l'adapter au changement climatique de l'adapter au changement climatique de l'adapter au changement climatique de l'adapter au changement et engager les acteurs dans la tansition écologique transition écologique

6.3 Étudior los zones d'activités dans une perspective de requalification et d'aprimisation foncière :

AXI 2 Développer et encourager
la mobilité durable
une par le server les milieux
natures, les ressources et la qualité
de Pair

Control de la CCVE, une communauté
de communes exemplaire
de Pair

Control de Communes exemplaire

iertre à lour le Blian des limissions de Caz à Effet de Save :

Ces axes sont déclinés et intégrés au sein des orientations du PAS et des préconisations du DOO pour un SCoT-AEC adapté

U01 64 93 21 20 Cove@covalessonne.com

Pour en savoir plus l











#### DE LA VISION AUX ACTIONS

Le SCoT-AEC repose sur le PAS, qui est le projet de territoire porté par les élus.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs permet de traduire la vision définie par le PAS en enjeux à plus ou moins long terme et de proposer des solutions règlementaires qui soient adaptées au territoire et

classées selon leurs priorités.

Il est donc le document opposable juridiquement au sein du SCoT-AEC.

> La vision se traduit en *prescriptions* et en recommandations d'actions à mettre en place sur les 10 à 20 prochaines années. <

#### **DEUX NIVEAUX DISTINCTS**

Certains enieux peuvent se révéler prioritaires et nécessiter l'application d'une règle qui s'imposera à tous les documents de niveaux inférieurs (PLU, carte communale...) ou aux opérations d'aménagement visées.

Certains enieux sont moins prioritaires et peuvent faire l'objet de règles moins strictes ayant plutôt vocation à alerter et orienter les choix ultérieurs que de les contraindre.

> Il s'agit d'une prescription

> Il s'agit alors d'une recommandation

Le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) est un outil intégré au SCoT, qui permet de réquier certaines constructions et implantations commerciales, artisanales et logistiques commerciales.

munauté de Communes du Val d'Essonne des Communes de 25 - 260 Ballancourt, sur l'issonne des 93 21 20 Ed ceve@ccvalessonne.com C01 64 93 21 20 Covergocvalesconne.com



ENSEMBLE, IMAGINONS LE VAL D'ESSONNE DE DEMAIN!



MAINTENIR LE CADRE DE VIE et renforcer l'attractivité du territoire MAINTENIR LE CADRE DE VIE

#### AFFIRMER LA PLACE DU TERRITOIRE



Développer les pôles urbains structurants pour assurer un développement cohérent, équilibré et attractif du territoire en renforçant les centralités urbaine

Renforcer les pôles de proximité en soutenant les services de proximité pour garantir un maillage homogène sur le territoire et éviter la concentration excess de services dans quelques centres urbains seulement.

Intégrer les autres communes dans la dynamique régionale afin de stimuler une croissance cohérente tout en évitant l'étalement urbain. Encadrer le développement des harneaux pour préserver leur caractère rural et l'imiter l'artificialisation.

La sobrièté foncière vise à l'imiter ou optimiser la consommation d'espaces naturels et apricoles pour préserver les écopysièmes et faveriser des usages plus d'unables du territoire, en lien avec fobjectif national de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

#### RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Renforcer les infrastructures de transport en développant les transports collectifs et en réduisant la dépendance à la voiture en favorisant les dépiscements durables. Ceci inclut famélioration de l'interconnexion des réseaux de transport existants et le soutien aux modes de mobilité douce, comme le véel.
- Déployer les équipements et services innovants en assurant la disponibilité des infrastructures numériques et de communication nécessaires pour accompagner le développement du territoire tout en répondant aux besoins croissants des
- Optimiser la gestion des équipements publics en renforçant les équipements communautaires et le réseau de services de basé, afin de maintenir un accès équitable pour tous les résidents du territoire.

#### ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

- Maîtriser l'expansion urbaine pour préserver les espaces naturels et agricoles et pour s'assurer que les zones à urbaniser disposent d'infrastructures adaptées, notamment en matière d'approvisionnement en esu.
- Encadrer la densification résidentielle en optimisant futilisation des terrains disponibles tout en maintenant des coupures d'urbanisation pour préserver les paysages et assurer une transition harmonieuse entre les zones urbaines et les zones rurales

C01 64 93 21 20 ceve@ccvalessonne.com





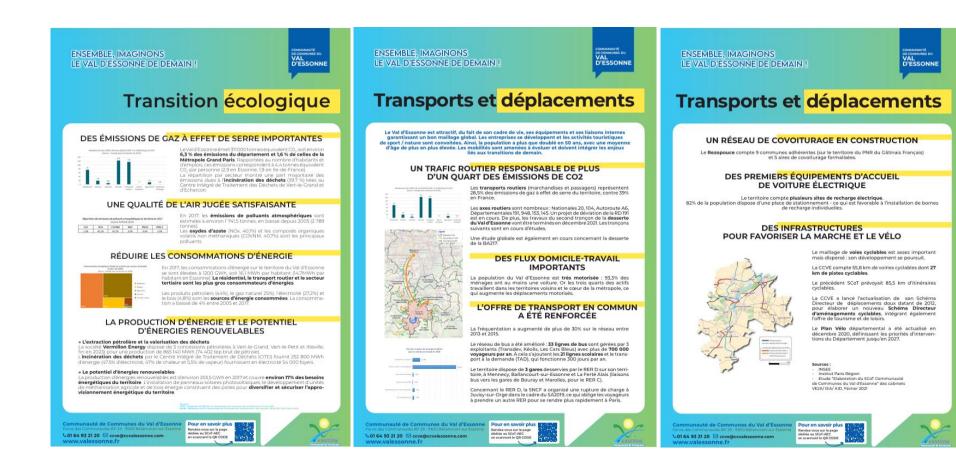






Communauté de Communes du Val d'Essonne Pour en savoir plus Parvis des Convincinantes IRI-23 - 9 (c) d'autonour-t-pur-il sconne Sandez-vous sur le page

CO1 64 93 21 20 ☑ ccve@ccvalessonne.com



Selon la configuration des lieux d'accueil et tenant compte de l'organisation d'autres évènements sur les sites retenus par les communes, qui ont participé à la diffusion du projet de SCoT-AEC au plus près de leurs administrés, des adaptations ont été faites pour ne laisser aucun habitant sans moyen d'aller voir cette exposition itinérante :

- 13 communes ont bénéficié d'un espace suffisant et dédié pour mettre en place les 18 panneaux sur une période complète de 15 jours ;

Sur ces 13 communes 2 ont pu mobiliser des lieux publics autres que l'Hôtel de Ville et fréquentés par l'ensemble des habitants du périmètre de la CCVE lors de temps de loisirs :



### **Ballancourt-sur-Essonne**

Espace Daniel Salvi — ouvert également les samedis lors des périodes accueillant des évènements culturels mais aussi accueillant l'accès aux salles de cinéma. L'exposition s'y est déroulée du 7 au 21 janvier 2025.

#### La Ferté Alais

La Ferme Pédagogique de la Grange aux Moines où les panneaux ont été visibles sur la période du 18 février au 04 mars 2025. Ce lieu plébiscité par les familles et qui rayonne au-delà de la commune est ouvert les Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30 et le samedi de 8h30-12h.



- **8 communes ont été dépositaires d'une partie des panneaux** : Auvernaux, Champcueil, Chevannes, D'Huison-Longueville, Echarcon, Mennecy, Nainville-les Roches, Vayres sur Essonne), soit entre 1 et 8 panneaux ;
- Seule la commune d'Orveau, n'a pas pu matériellement accueillir l'exposition.

Les moyens employés sur le terrain pour relayer la présence de l'exposition ont été divers pour coller avec les moyens humains et matériel d'un territoire qui compte des communes d'une population allant des alentours de 150 habitants pour Orveau et de 16 300 habitants pour Mennecy.

- Le relai de l'exposition a été fait sur le fil « actualités » ou « agenda » des sites internet de 9 communes : Ballancourt, Baulne, Cerny, La Ferté Alais, Fontenay-le-Vicomte, Leudeville, Mennecy, Ormoy, Saint-Vrain, Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit). Il est à noter que les communes d'Auvernaux et Guigneville-sur-Essonne ne disposent pas d'un site internet propre et quelques autres communes ne bénéficient pas d'outils simples pour la mise à jour de leur site internet,

Vayres sur Essonne du 4 au 11 mars





### La Ferté Alais du 4 au 18 février 2025



# Mennecy du 4 au 18 février 2025



# Ormoy du 21 janvier au 4 février 2025

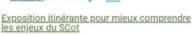














Opération Séniors en mouvement Vidéo de présentation

# Saint Vrain du 18 mars au 1er avril





# Vert le Petit du 1er au 15 avril



- Certaines communes ont fait usage des réseaux sociaux pour communiquer sur l'exposition, c'est le cas notamment de Baulne, Leudeville, Vert-le-Grand...qui ont utilisé leur page « Facebook » ou Instagram

# Baulne du 28 janvier au 04 février2025







# Leudeville du 21 au 28 janvier 2025



# Mairie de leudeville 20 janvier · 🚱

La Communauté de Communes du Val d'Essonne met à votre disposition une exposition itinérante de son SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire). Le SCOT permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et les diverses transitions (écologique, énergétique, démographique, numérique ...).

A Leudeville, celle-ci se tiendra salle du Conseil municipal du mardi 21 janvier à partir de 13h30 au lundi 27 janvier 2025 à 12h00 aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.Un registre sera mis à votre disposition vous permettant de noter vos éventuelles remarques.



# Salle des Mariages de Leudeville



Vert Le Grand du 7 au 21 janvier 2025





- Sur Baulne, une permanence de la direction de l'aménagement du territoire a été tenue à la demande de la commune le 31 mars 2025 de 10h à 12h en plus des agents d'accueil de la Mairie ;





Aussi, quel que soit la taille des communes, leurs moyens humains ou leurs moyens matériels, les efforts pour accompagner la démarche d'informations de proximité soutenue par la CCVE a permis de de donner à la population l'opportunité de se saisir du projet du SCoT-AEC.

La clôture de l'exposition itinérante s'est faite du 01 au 15 avril de manière conjointe à Vert le Petit et au siège de la CCVE.

# 2. LA SYNTHESE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES ET LEUR PRISE EN COMPTE DANS LE PROJET DE REVISION DU SCOT-AEC

Toutes les demandes consignées dans les registres, les observations formulées en réunions publiques, les lettres reçues, ont été étudiées et certaines ont été prises en compte tant qu'elles concernaient la procédure, qu'elles étaient conformes à l'intérêt général et qu'elles étaient cohérentes avec la démarche de projet mise en place à l'échelle de l'ensemble du territoire.

# 3. CONCLUSIONS

En conclusion, la concertation s'est tenue de manière continue durant toute l'élaboration du SCoT- AEC. Les élus du territoire ont tenu à associer l'ensemble de la population, ainsi que les personnes publiques associées et consultées, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques ou techniques régulières, par la publication d'articles, la mise en ligne de documents à destination des personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient se déplacer. Les modalités de concertation prévues par le Conseil communautaire ont été respectées tout au long de la procédure. Chacun de ces outils s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à leur manière, d'informer, de débattre ou de communiquer.

Malgré tous les moyens mis en œuvre, il en ressort une participation plutôt modérée de la population, tant lors des réunions publiques qu'en termes de remarques consignées dans le registre. Cette participation reflète néanmoins la tendance habituellement observée pour ce type de procédure. En revanche, un fort taux de présence a été enregistré lors de la dernière réunion des personnes associées et consultées du 12 novembre 2024 rassemblant une soixantaine de personnes.

Ce bilan de la concertation reflète une mobilisation importante des élus de la CCVE, la sélection par la CCVE de prestataires compétents et spécialisés dans leurs domaines permettant d'aboutir à une concertation complète et accessible à l'ensemble des habitants.

## En synthèse, la mobilisation citoyenne via les canaux de communication de la CCVE :

- Affiches et flyers diffusés sur le territoire : plus de 3000 flyers, 300 affiches et 10 panneaux,
- 1 rubrique sur le site Internet, les événements diffuses sur la rubrique "actualités" 1 bannière pour annoncer les ateliers,
- Des informations régulières sur les réseaux sociaux,
- Relais par les communes (sites, boitage...),
- Elaboration de panneaux d'exposition et itinérance de l'exposition,
- 13 articles dans le magazine intercommunal.

La mise à disposition des différents documents (présentations, documents de travail) a permis aux habitants et aux intéressés de prendre connaissance de l'évolution et des orientations du futur document d'urbanisme de la CCVE leur permettant de formuler des remarques, souvent orales, sur ce dernier. La question du cadre de vie et des problématiques de mobilité a été prégnante lors de tous les échanges, comme sujet transversal à concilier avec le nécessaire développement du territoire.

L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'enrichir le projet de SCoT-AEC désormais constitué et dont l'arrêt se fera en conseil communautaire du 27 mai 2025.

Une fois le projet arrêté, il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées et consultées puis proposé aux habitants de la CCVE lors de l'enquête publique.